



Récépissé de déclaration d'achat

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Système d'immatriculation des véhicules

(Article R.322-4 du code de la route)

Identité du professionnel acquéreur

☐ Personne physique

☒ Personne morale

Nom :

Raison sociale :

Prénom :

Numéro SIREN/SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Identité du vendeur

☐ Personne physique

☒ Personne morale

Nom :

Raison sociale :

Prénom :

Numéro SIREN/SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Pays :

Informations concernant l'achat du véhicule

Numéro d'immatriculation : 122 BFB 69

Numéro VIN : VF1CR1F0H40055592

Date et heure de l'achat : 27/12/2023 à 08h00

Déclaration effectuée le 08/01/2024 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 08/01/2024